

# *Dé qué sé ditz\*?*

*\*Qu'est ce qu'il se dit ?*

Barre des Cévennes Cassagnas Rousses St Julien d'Arpaon St Laurent de Trèves La Salle Prunet Vébron

## *Ils font vivre le territoire*



*Hameau de Villeneuve sur le Causse Méjean*



**2012** est bientôt terminée !! Année qui fut riche en projets et en travaux.

Pour ce qui est des travaux, nous avons eu la joie de pouvoir installer Patrick et Mathieu Labeaume dans leur nouvel atelier, sur la commune de Saint Julien d'Arpaon. N'hésitez pas à faire travailler la SARL « Cévennes Mécanique » !

Nous avons achevé le projet de Rousses avec la réalisation de six chalets dont les gérants du restaurant « La Ruche » assurent le fonctionnement. Nous espérons que cela leur assure un complément de revenu non négligeable.

Nous avons participé au financement de l'école de Vébron qui a pu ouvrir ses portes pour la rentrée 2012. les travaux du garage intercommunal de cette même commune devraient débiter sous peu.

A Barre des Cévennes, les chantiers pour les commerces vont bientôt démarrer. Afin de canaliser un tourisme « accro » de nature et de sport, des parcours VTT sont en cours de réalisation sur les deux communautés de Communes Cévenoles Tarnon Mimente et du Pays de Florac et du Haut Tarn. Un grand merci aux propriétaires qui ont donné l'autorisation de passage.

Les projets d'éco-hameaux sur les communes de la Salle Prunet et Barre des Cévennes devraient bientôt voir le jour.

Côté « projets », celui qui retient l'attention, c'est le grand projet de regroupement de notre communauté avec celle du « Pays de Florac » qui doit se mettre en place d'ici le début 2014, ce qui entraîne beaucoup de réunions afin de lisser nos différentes compétences et nos particularités.

C'est un objectif ambitieux mais nécessaire pour que la prochaine communauté de communes puisse assurer les grands aménagements à la hauteur de ce nouveau territoire, tels une piscine couverte, un terrain de sport...

Tout ceci dans le but de conserver notre jeunesse et d'être accueillant envers ceux qui voudraient s'installer dans notre secteur.

N'oubliant pas, non plus, l'intérêt de regrouper nos moyens, afin d'être plus fort, de faire face à tous les services qui nous incombent de plus en plus et de tout mettre en œuvre pour créer un dynamisme qui générerait de l'emploi.

Je crois que ce projet nous concerne tous, les élus bien sur, mais aussi tous les habitants qui doivent se retrouver dans l'identité de ce territoire.

Comme vous pouvez le constater, on ne s'ennuie pas à Tarnon Mimente ! On travaille et j'en profite pour remercier Violaine et Damien pour leur implication et leur sérieux, ainsi que l'ensemble des délégués qui participent à toutes les réunions avec intégrité et dans la bonne humeur.

Je souhaite à chacun une bonne année 2013 et, même si les financements ne sont pas très prometteurs, nous sommes prêts à analyser toutes les suggestions afin de progresser ensemble.

**Daniel Meynadier**

**Vice-Président de la Communauté de Communes  
Maire de Rousses**

## Le dicton en occitan



*Qual de son ventre  
fai un jardin  
A pas besonh de  
medecin*


*« Celui qui fait de son ventre un jardin  
N'a pas besoin de médecin »*


## SOMMAIRE


Actualités de la communauté	3
Le Mimentois et ses fixe-assiettes	4
Epicierie de Vébron	5
Des yourtes en Cévennes	6
Les bijoux de Jasmine	8
Message pour le futur !	9
Mimente et Tarnon au Moyen Age	10
Festivités	12
Etat Civil	12

## - Actualités de la communauté -

### En bref !

 Le Conseil Général de la Lozère nous a octroyé une subvention de 38 238 € pour la création du Parc Résidentiel de Loisirs de Rousses, de plus 15 000 € nous sont parvenus de l'enveloppe parlementaire du Sénateur Alain Bertrand

 L'étude pour la création des circuits VTT est terminée, nous sommes actuellement dans l'attente des financements pour la partie travaux.

 Les travaux de construction du garage intercommunal de Vébron vont démarrer en début d'année 2013.

### Aménagement de l'école de Vébron



L'école publique de Vébron « Yvonne Albaric », détentrice du label « éco-école », est une école rurale implantée à l'entrée du village et bénéficiant des structures de la commune, comme la bibliothèque municipale par exemple. 26 élèves sont inscrits pour cette année scolaire 2012/2013.

La rentrée s'est faite dans des locaux totalement rénovés et mieux adaptés à l'éducation. La nouvelle structure comporte deux classes à multi niveaux avec trois enseignantes, dont deux à mi-temps. Les locaux sont spacieux, fonctionnels, et lumineux. Pour les élèves de la maternelle, un dortoir de six places a été conçu. Au-dessus de la classe des primaires, une mezzanine fera office de bibliothèque. Ce nouvel espace éducatif se veut innovant puisque un espace informatique a été prévu et toutes les pièces de l'école sont équipées de prises informatiques connectées à Internet.

Un espace restauration, composé d'une cuisine et d'une salle à manger, accueille les élèves qui souhaitent prendre le repas de midi sous la surveillance d'une employée de mairie.

L'école dispose aussi de deux salles polyvalentes pouvant accueillir chacune jusqu'à 50 personnes et servant de salle de motricité, de projections, de travaux d'éducation manuelle et technique, de réunion ou de préau. Le personnel enseignant dispose d'une salle des professeurs.



Les travaux ont été subventionnés par le Conseil Général de la Lozère à hauteur de 200 000 €, l'État à hauteur de 99 000 € sur la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, 50 000 € prélevés sur la réserve parlementaire de l'ancien député, 150 000 € du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon, 91 000 € de la Communauté de Communes Cévenoles Tarnon-Mimente et 91 000 € de la mairie de Vébron.

### Hameaux Cévenols

La Communauté de Communes a été retenue pour l'appel à projet « Nouvelles Formes Urbaines Durable en Languedoc-Roussillon » lancé par la région et subventionnée à hauteur de 17 500€. Les premières réunions de travail ont démarré depuis peu. L'étude, menée par le cabinet d'architecte Prohin, en collaboration avec Habitat & Développement et du paysagiste, Monsieur Zians, portera sur les sites de La Salle Prunet et de Barre des Cévennes. Dans un premier temps, une étude paysagère devrait être présentée fin Janvier à l'ensemble des partenaires techniques et financiers du projet. Par la suite, des réunions de concertation et d'échanges avec la population seront programmées afin d'initier et construire un projet partagé par tous.



Première ébauche d'une maison du hameau



## Le Mimentois et ses fixe-assiettes

Nombreux sont ceux qui connaissent le lieu-dit « le Serre » à l'entrée de Cassagnas, une petite route qui nous conduit d'un côté vers un agriculteur bien connu de la population locale et de l'autre vers un bâtiment en bois construit à flanc de montagne entre Nationale 106 et Mimente.

Ce bâtiment, où se sont installés Stéphanie (nièce de l'agriculteur bien connu) et Jean-Luc SCHIRMER abrite deux activités totalement différentes et pour l'une d'entre elle bien méconnue des habitants de la région.

Depuis cinq ans Stéphanie et Jean-Luc accueillent, tout au long de l'année, dans leurs chambres et table d'hôtes les randonneurs et autres amoureux de notre belle région dans un lieu offrant une vue imprenable sur la forêt domaniale de Fontmort et sur la Mimente.



Adaptées aux groupes de randonneurs ainsi qu'à un public familial, les quatre chambres d'hôtes peuvent accueillir quinze personnes.

Travaillant avec différents « Tours opérateurs » et loueurs d'ânes autour du chemin de Stevenson, le Mimentois reste ouvert toute l'année avec, il est vrai, une période de travail plus marquée entre avril et octobre pendant laquelle une personne est embauchée en renfort.

Jean-Luc et Stéphanie renseignent leurs visiteurs avec passion sur les randonnées, les lieux de pêche ou encore l'histoire des Cévennes.

De plus, engagés dans une démarche de qualité, ils ont signé la charte Européenne de tourisme durable au côté du Parc national des Cévennes. Stéphanie, aux fourneaux, privilégie des produits locaux de saison. Ouvertes toute l'année, les chambres et tables d'hôtes le Mimentois sont présentes sur internet : [www.lemimentois.fr](http://www.lemimentois.fr)

Poursuivant la visite des lieux, de curieuses machines fabriquant de petites pièces d'acier apparaissent dans l'arrière partie du bâtiment. La deuxième activité pratiquée par Jean-Luc et Stéphanie a démarré au Serre en 2001.

Jean-Luc, ingénieur de formation et ancien cadre dans une usine de pneus en Auvergne, et Stéphanie alors contrôleur de gestion, rachètent une activité peu commune installée à Clermont-Ferrand. Ils décident de la rapatrier au Serre. Ils se portent ainsi acquéreurs d'une fabrique de fixe-assiettes.

Cette fabrication est une activité ancienne et très spécifique, il y a de cela 60 ans elle se faisait entièrement à la main. Jean-Luc a continué à moderniser et à automatiser la production. Pour ce faire, il fait appel à des étudiants en BTS issus de formation automatisme et électromécanique des lycées *La Fayette* à Clermont-Ferrand et *Peytavin* à Mende pour l'aider dans la création d'un processus d'automatisation et de mécanisation de la production. Les étudiants clermontois et mendois, sous la houlette de leur Professeur Monsieur Marseille, sont venus au Serre réaliser leur projet de fin d'études.

Même si les machines ont remplacé un travail autrefois réalisé entièrement à la main, il reste encore aujourd'hui, un important travail d'assemblage manuel qui consiste à rattacher les parties hautes et basses au ressort, seul élément du fixe-assiette non produit au Serre. Ce dernier travail d'assemblage demande énormément de temps à Jean-Luc et Stéphanie, 10 heures sont nécessaires pour produire 1 000 pièces.

La production est commercialisée sous la marque « JEVA SUD », ou sous d'autres marques distribuées dans des enseignes de grandes distributions françaises mais pas seulement, une part des fixe-assiettes est exportée vers des enseignes du monde entier.



La commune de Cassagnas et la Communauté de Communes peuvent se réjouir d'avoir sur le territoire une entreprise qui vend partout dans le monde un produit 100 % fabriqué en France, l'acier provient d'Arcelor Mittal France (2 tonnes par an sont nécessaires pour la production des porte-assiettes), le ressort de Châteaudun dans l'Eure-et-Loir, la mise au point des machines d'un lycée Lozérien. Si nous étions quelque peu chauvins nous pourrions dire que ce produit est à « 95 % Made en Cévennes ».

## A l'écoute du « patois »

Le mercredi 4 octobre, l'Association **Mimentine** accueillait à Bougès les enseignants en occitan du Languedoc-Roussillon. Ces professeurs en stage à Florac, encadrés par le groupe patoisant de la sous-préfecture, rejoignaient au cours de leur périple sur le sentier de petite randonnée du Moulin de Bougès, les membres de l'Association qui organisaient cet après-midi-là leur activité « Patois ».

Ce fut pour tous une rencontre chaleureuse, de rires, de chansons (savez-vous comment déguster des châtaignes ?!) de contes et d'anecdotes. On raconta des histoires, on compara différents patois, on consulta des documents, face au panorama exceptionnel qu'offre le hameau.

Quelques heures d'échanges, précieuses et appréciées de tous.



## Épicerie de Vébron

Voici tout juste un an que Dominique Gibert a repris les rênes de la petite épicerie de Vébron ouverte dans les années 2000. Vébronnaise depuis plus de 15 ans et issue d'une famille de commerçants et artisans, elle a choisi de s'installer dans les locaux de la Communauté de Commune en 2011 et d'ouvrir, à son compte, ce petit commerce.

Autrefois secrétaire de direction, avec en poche un Bac +4 en gestion d'entreprise, elle décide de changer de carrière professionnelle.



Ses expériences antérieures et son niveau d'études sont un atout pour la gestion de l'épicerie.

Ouverte des vacances de Pâques jusqu'aux vacances de Toussaint, Dominique accueille sa clientèle de 8h à 19h30, 7 jours sur 7 durant toute la période estivale, avec des pics de fréquentation pouvant aller jusqu'à plus de 200 personnes par jour.

Désireuse de rester indépendante, la boutique n'est affiliée à aucune chaîne de magasin, elle s'approvisionne auprès d'un grossiste Lozérien. Afin de proposer des prix plus compétitifs Dominique est en pourparlers avec un groupement d'épiciers non franchisés.

Dans sa boutique, elle propose à la vente un large panel de produits de base, nécessaires dans la vie de tous les jours. On y retrouve du pain frais chaque matin ainsi que le journal et des fruits et légumes de qualité que Dominique va récupérer quotidiennement. De plus, elle n'hésite pas à parcourir elle-même la région pour proposer à la vente dans son épicerie, de nombreux produits locaux tels que : viandes (porc, bœuf, poulets fermiers), produits laitiers (fromages de chèvre, vache, brebis, yaourts), lait entier, bière locale (la Tarnonaise), diverses confitures, du miel, de nombreux pâtés...

Dominique privilégie aussi une gamme de produits certifiés AB (Agriculture Biologique) et Nature et Progrès. Afin d'être en conformité avec la législation et offrir des produits les plus sains possibles, elle a suivi une formation, en juin 2012, sur les bonnes pratiques de l'hygiène des denrées alimentaires, selon la méthode HACCP.

La gestion de l'épicerie demande une grande adaptabilité : répondre à une demande très importante l'été et favoriser une relation de proximité et de service les autres mois. Elle tient à remercier ici, dans nos colonnes, sa clientèle de Vébron et des alentours (Fraissinet de Fourques, Rousses, Causse Méjean,...) pour leur fidélité. Chaque année, elle développe un peu plus son activité et elle espère bien un jour pouvoir embaucher quelqu'un.



## Raid de Rousses : une première réussie

Les 15 et 16 septembre dernier a eu lieu le 1<sup>er</sup> raid de Rousses. Dix mois après que l'idée d'organiser une manifestation sportive pour clôturer la saison estivale fut lancée, l'Association Sportive de Rousses (ASR) organisait son premier week-end sportif.

### Samedi 15 septembre : la balade familiale

En ce samedi après-midi, les enfants et leurs parents qu'ils soient de Rousses, du canton ou d'ailleurs étaient conviés à découvrir le concept de la balade familiale. Chaque enfant accompagné d'un adulte, s'élançait depuis le Serre direction Carnac, puis le Fromentalet et retour au Serre. Les organisateurs avaient émaillé le parcours de jeux et découvertes (Initiation à la traite des chèvres, concours de grimaces, jeux avec le PNC...) Enfin, le goûter servi sous les frondaisons permit à toutes et tous de se restaurer. L'association accès sport partenaire de la journée, a proposé d'effectuer une descente vers le Serre de Rousses en fauteuil tout-terrain. A l'arrivée les enfants recevaient un diplôme attestant de leur participation à la balade familiale.

### Dimanche 16 septembre : le raid



Les organisateurs et la team de Rousses lors de la remise des prix

Dès 8 heures du matin les bénévoles ont transformé la place du village en aire sportive. Les organisateurs n'attendaient pas un flot de participants pour cette 1<sup>ère</sup> édition, l'objectif étant de valider le concept. Trois épreuves ont été retenues : VTT, Course d'Orientation et Trail. Cet enchaînement d'épreuves était proposé à des équipes formées de deux concurrents. L'entame en VTT fut jugée difficile par l'ensemble des équipes, il faut dire qu'en 4-5 kilomètres les équipes devaient monter de la place du village jusqu'à La Can de l'Hospitalet. La course d'orientation ramenait les concurrents vers le tunnel du Marquaires et enfin le Trail par des chemins accidentés engageait les équipes vers le retour sur la place de Rousses.

La mobilisation des bénévoles fut exemplaire, une cinquantaine affectée à diverses tâches ont créé un esprit de convivialité et de gentillesse fortement mis en avant par tous les participants.

D'aucuns se souviendront longtemps des

encouragements, et applaudissements réservés aux concurrents lors du Trail alors encore à 1,5 km de l'arrivée, il est vrai que l'écho de nos montagnes a aidé à porter les vivats de l'assistance et des bénévoles. Voir les mines réjouies et les sourires de tous lors de la remise des prix a été pour les maîtres d'œuvre du raid un moment privilégié, qu'ils ne sont pas prêts d'oublier. Lors de la remise des prix les organisateurs ont vivement remerciés les élus : Alain ARGILIER, Henri COUDERC et Daniel MEYNADIER, qui ont répondu sans réserve pour aider au montage financier du Raid.

Et l'an prochain ... L'avis est unanime on remet ça !!!

La formule sera améliorée, les imperfections gommées. Avec la même bonne volonté de tous, nous grandirons doucement, pour prendre toute notre place dans le calendrier des épreuves de pleine nature.

Maxime de l'ASR : « **"Si d'aucuns estiment que l'aventure c'est dangereux, l'ASR ne vous conseille pas la routine c'est mortel !"** »

## Des yourtes en Cévennes

Depuis quelques mois, d'étranges tentes ont poussé sur les contreforts du Bougès face à la forêt domaniale de Fontmort. Ces tentes originaires de Mongolie ont été installées depuis le début de l'année par Denys et sa compagne Corinne.

Tous deux originaires de Margeride ont travaillé pendant de nombreuses années à Toulouse où Denys était ingénieur mécanique dans l'aéronautique. Puis, désireux de se rapprocher de leur famille pour développer un projet d'accueil à la ferme, ils ont acquis, dans les environs de Cassagnas, sur la route menant à Touron, trente cinq hectares de pâture, plus quelques hectares en location pour créer leur projet.

Denys et Corinne ont développé deux activités. Dans un premier temps, la ferme des Felges produira en 2013, du lait de chèvre (actuellement en conversion en Agriculture Biologique) qui permettra la fabrication de fromages destinés à la vente directe sur place ou sur les marchés. En 2013, Denys envisage d'engraisser une dizaine de porcs pour produire sa propre charcuterie (en utilisant les locaux du CFPPA de Florac) afin de proposer à sa clientèle ses propres produits en plus des nombreux produits du terroir qu'il met déjà en vente (miel, jus de pomme...).



Denys et Corinne, dans une optique de diversification et de rencontre, ont décidé de se lancer dans l'aménagement d'un camping à la ferme afin d'accueillir familles et groupes. Pour cela, ils ont installé sur différents bancels, six yourtes pouvant accueillir entre 1 et 6 personnes (capacité maximale de 20 personnes) dont une pour accueillir des personnes à mobilité réduite. Le camping est également composé d'une salle permettant de cuisiner ou de déguster les plats proposés par Denys et Corinne. Cette salle permet également de se détendre autour de la bibliothèque et de rester connecté avec l'extérieur grâce au wifi et au poste informatique.



L'activité touristique de la ferme des Felges s'inscrit dans une optique de développement durable. Denys a conçu son projet en utilisant au maximum les énergies renouvelables. L'eau chaude des sanitaires est produite grâce à des panneaux solaires, l'eau de pluie est également récupérée. De plus, l'activité est reconnue grâce aux différents labels qu'ils ont pu obtenir comme : Eco-Tourisme et Bienvenue à la Ferme.

Ouverte toute l'année, la Chèvrerie des Felges, propose de nombreuses activités, randonnée sur le GR 72 ou au col de la Planette, avec ou sans les ânes de l'exploitation, découverte pour les petits comme pour les grands des activités de la ferme et de la fromagerie. Les yourtes vous attendent pour des nuits atypiques, pour ce faire, vous pouvez contacter Denys et Corine via leur site internet :

<http://www.yourtes-cevennes-gorgesdutarn.fr>

### Ça bouge !

**D**eux nouvelles initiatives de l'association « Du céfédé à la Ligne verte », qu'on ne présente plus, sont venues animer la vallée de la Mimente : Chemins de traverses à Cassagnas et Nature et Histoire à St Julien d'Arpaon

#### **Chemins de traverses à Cassagnas – 23 et 24 juin**

C'est autour du Relais Stevenson de Cassagnas, lieu idéal par sa configuration de pleine nature tout proche

de la N106 et carrefour de plusieurs départs de balades, que s'est déroulée cette première édition d'un mini festival de randonnées, sur une idée proposée par Roger Lagrave.



*Randonneurs au départ de Cassagnas*

Le programme du samedi comportait cinq parcours au choix, deux à la demi-journée, trois à la journée, du très accessible à celui demandant une plus grande pratique. Tous étaient accompagnés et commentés autour d'une thématique : que ce soit dans les pas des Camisards ou de Stevenson, ou encore le long de la Mimente pour découvrir la flore et la faune avec un technicien du Parc national des Cévennes. Les adhérents des trois clubs de randonnée des deux vallées (Mimente et Vallée Longue) ont répondu présents en nombre, ce qui est un signe fort encourageant. Cette manifestation a aussi touché les non marcheurs, un apéro-conte et une soirée conte, chants et musique a permis de conclure dans la (très) bonne humeur cette manifestation dont nombreux, parmi la centaine de participants, ont souligné la qualité et la pertinence.

#### **Nature et Histoire à St Julien d'Arpaon – 7 juillet**

La genèse de cette journée thématique répond quant à elle à la sollicitation de l'association par les élus de la Commune de St Julien désireux de créer autour des ruines du château un événement à caractère à la fois festif et emblématique du lieu. Les bénévoles du village et ceux de l'association du céfédé à la Ligne verte ont donc monté un programme très dense, intergénérationnel et attractif pour un large public : randonnées, pétanque, jeux et atelier percussion pour enfants, sans oublier l'incontournable repas qui permet la rencontre et l'échange.



*La Batucada a animé Saint Julien une bonne partie de l'après midi*



Mais c'est incontestablement ce qui s'est passé en soirée qui restera dans les mémoires. Montée au château avec balade aux flambeaux au rythme de la batucada de Quézac suivie de l'allocution de l'historien Patrick Cabanel dont l'ombre se détachait sur fond des ruines illuminées ont offert deux grands moments aux quelques 300 personnes présentes. Et encore quelle surprise à la redescente d'assister à une scène reconstituée : l'abbé du Chayla traversant le pont de la Mimente juché sur son âne et bénissant la foule, poursuivi par une troupe de camisards ! Feu d'artifice final au sens propre comme figuré pour cette reconstitution qui a conclu une journée innovante et inédite, réussie sur tous les plans.

### Les Bijoux de Jasmine

Cette charmante jeune femme s'est installée à Rousses - par amour, précise-t-elle! - depuis trois ans, elle y exerce son métier de bijoutière-joaillière depuis deux ans. Ayant obtenu en 1999 son C.A.P, elle a travaillé cinq ans dans l'artisanat, puis 4 ans dans une fabrique où elle réalise des bijoux pour des noms prestigieux: Cartier, Fred Paris, Dinh Van, Mauboussin...



Venue vivre à Rousses, elle s'installe à son compte pour pratiquer la création, la réparation, la gravure, le sertissage et l'enfilage de perles. Elle travaille l'or, l'argent, les pierres fines et les pierres précieuses. Chaque bijou est unique et reflète le talent et la sensibilité de Jasmine.

Vous pouvez voir ses réalisations sur son site: [www.lesbijouxdejasmone.fr](http://www.lesbijouxdejasmone.fr) Vous pouvez la contacter par mail: [lesbijouxdejasmone@yahoo.fr](mailto:lesbijouxdejasmone@yahoo.fr) ou par tel: 06-71-24-62-14.



Elle proposera ses œuvres sur les marchés de Noël d'Ispagnac, du Pont de Montvert et sur les marchés d'été à Florac, Mende, St Jean du Gard.

Elle assure une permanence le jeudi après midi au magasin Kadomalin, sur l'Esplanade de Florac, certains de ses bijoux y sont également proposés à la vente.

Alors pour vos cadeaux, vos envies personnelles ou vos réparations, pensez aux Bijoux de Jasmine.

### Des conteuses en Cévennes !

Depuis huit ans, une place a toujours été laissée à une résidence de création en amont du festival Contes et rencontres de la Fédération des Foyers ruraux de Lozère. Il s'agit de cautionner la démarche d'un artiste en lui donnant les moyens de nourrir et de mener à bien son projet, mais aussi de favoriser la rencontre et l'échange entre un artiste et la population, en permettant à cette dernière de prendre part, mais aussi de partager un moment de création artistique. En 2012, avec le soutien du PNC, ce sont Hélène Guers et Nazilha Chamot qui ont été en résidence dans les Cévennes à raison de trois jours par mois entre septembre 2012 et janvier 2013, accueillies par les foyers ruraux de Rousses, St Laurent de Trèves, Le Masbonnet, La Salle Prunet. Un premier collectage avait eu lieu dans la région de Nador (Maroc) en 2011. Nous les avons rencontrées.



Rencontre avec les habitants de Rousses

Pourquoi votre démarche artistique vous a-t-elle amené à vous intéresser à la "culture" cévenole ? Notre démarche est de créer un pont entre les deux cultures; berbère et cévenole, ce sont deux peuples rebelles et montagnards avec beaucoup de préoccupations communes. Représentantes chacune de notre culture, nous avons voulu les rapprocher et concilier la tradition et la modernité.

Comment se passe votre rencontre avec la population et le territoire ?



Elle se passe vraiment très bien avec beaucoup de rencontres chaleureuses, d'échanges fructueux sur le plan humain et de la convivialité, la population est très hospitalière et ouverte à notre projet.

De plus, nous sommes reliées à cette nature puissante et magnifique qui inspire notre création.

En quoi une résidence est elle un "plus" dans le processus de création d'un spectacle ?

Elle nous permet d'être en immersion totale et la précieuse organisation des Foyers ruraux nous met directement en lien avec cette population qui aurait été plus difficile à contacter autrement, elle nous permet de recueillir la parole directe, orale et vivante et non livresque ce qui participera pleinement à donner la couleur et l'ambiance de notre spectacle qui sera présenté en version « en chantier » le samedi 9 février à 21h à la Salle Prunet.

### Message pour le futur !

La façade de la mairie de Barre a été rénovée avec des enduits à la chaux aux chaudes couleurs, particuliers et entreprises étaient invités à ce « chantier école » pour découvrir ou approfondir cette technique qui laisse respirer la pierre, au rendu esthétique permettant la créativité de s'exprimer avec les multiples facettes de l'ocre. C'était l'occasion de redonner à la vénérable horloge une nouvelle jeunesse, ce qui fut fait avec un petit plus que seul le futur découvrira quand il faudra une nouvelle fois rafraîchir la patine du temps. Les enfants de l'école, des Barrois ont, au dos de l'horloge, écrit des petits mots, ou simplement signé à l'intention des lecteurs de l'avenir qui remonteront le temps vers l'année 2012 .

Ces petits messages pour le futur seront un sourire envoyé à travers le temps.



## OPAH Gorges Causses Cévennes

### Permanences 2013

En 2013, Habitat & Développement assurera les six permanences suivantes dans les locaux de la communauté de communes .

Vous avez un projet de travaux ? Chez vous ou dans un logement que vous souhaitez louer ?

Des aides financières existent !

Pour en savoir plus, venez nous rencontrer ou contactez nous aux coordonnées ci-dessous :

Où ?	Quand ?
Communauté de communes Tar-non Mimente (locaux situés à côté de ceux de la mairie de Saint-Julien-d 'Arpaon)	Le lundi 21 janvier 2013, de 10h à 12h
	Le lundi 18 mars 2013, de 10h à 12h
	Le lundi 20 mai 2013, de 10h à 12h
	Le lundi 15 juillet 2013, de 10h à 12h
	Le lundi 16 septembre 2013, de 10h à 12h
	Le lundi 18 novembre 2013, de 10h à 12h

Habitat & Développement  
10 boulevard Lucien Arnault  
48000 MENDE

Tél : 04 66 31 13 33

E-mail : [g.lacanalhd48@gmail.com](mailto:g.lacanalhd48@gmail.com)

### Mairies

	Permanence secrétariat	Téléphone
Barre des Cévennes	Du lundi au vendredi 8h - 12h Mardi 14h à 18h	04 66 45 05 07
Cassagnas	Lundi et jeudi de 8h à 12h	04 66 45 06 56
La Salle Prunet	Mercredi, vendredi de 8h à 12h	04 66 45 01 33
Rousses	Mardi, mercredi, vendredi de 10h à 12h	04 66 44 08 74
St Julien d'Arpaon	Lundi et jeudi 9h - 12h et 14 - 17h30	04 66 45 18 48
St Laurent de Trèves	Mardi 9h - 12h et 14h - 17h30 Vendredi 9h - 12h	04 66 45 01 94
Vébron	Lundi, mardi, jeudi et vendredi 9h - 12h, Permanence du maire tous les samedis (10h - 12h)	04 66 44 00 18
Communauté de communes	Lundi, mardi, mercredi et jeudi, 9h - 12h et 13h30 - 17h30, Vendredi 9h - 12h	04 66 94 05 08

### MIMENTE et TARNON AU MOYEN AGE

(Avec un grand merci posthume à notre regretté Camille Hugues auquel nous devons l'essentiel de ce document)

**A** l'époque féodale, notre territoire faisait partie de la Baronnie de Florac, partie elle-même du comté du Gévaudan.

À la tête de la noblesse gévaudanaise était le comte de Gévaudan, seigneur suzerain. Avant le XIII<sup>e</sup> siècle, ce qualificatif avait appartenu à la grande maison des comtes de Toulouse qui partageaient la suprématie féodale avec les vicomtes du Gévaudan. Ces derniers s'étaient fondus par mariage dans la maison de Barcelone (1112) dont devaient hériter les rois d'Aragon (1172). Ainsi, pendant plus d'un siècle (1112 - 1258) la domination catalane et aragonaise s'exerce sur une partie du Gévaudan. C'est à cette époque que l'église de St Laurent de Trèves est rattachée à l'abbaye St Victor de Marseille (1185)

Après la guerre des albigeois, les comtes de Toulouse, puis les rois d'Aragon disparurent du pays. Le domaine des comtes tomba sous la domination des évêques de Mende dès 1209, et le domaine des vicomtes sous celui des rois capétiens (1258). À partir du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle il y eut en Gévaudan deux suzerains qui se partagèrent l'autorité féodale sous le régime du « paréage » : l'évêque de Mende qui se titrait comte de Gévaudan, et le roi de France, successeurs des rois d'Aragon.

À l'échelle immédiatement inférieure venaient les barons, au nombre de huit, parmi eux celui de Florac ; tous étaient vassaux de l'évêque. Venaient ensuite les « gentilshommes », et parmi eux ceux de Barre et de Gabriac. La démarcation entre les gentilshommes et les barons semble un peu arbitraire à première vue. Venaient enfin, à l'échelon inférieur de la hiérarchie féodale, les possesseurs de fief noble, d'importance diverse.

La baronnie de Florac s'étendait dans la région cévenole tributaire du Tarn et de ses affluents. Ses principaux châteaux étaient ceux de Florac, Barre, Saint-Laurent-de-Trèves, Mas-Aribal, Moissac, Chabrières, Saint-Julien

-d'Arpaon.

Elle appartient à la puissante maison d'Anduze jusqu'à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, puis à celle de Ventadour, et désormais, elle changea souvent de mains.

Parmi les hameaux habités ou abandonnés depuis peu, des noms de lieux indiquent des défrichements qui remontent vraisemblablement au Moyen Âge. Artigues est un terme employé en France méridionale et en Espagne pour désigner un terrain défriché par

écobuage, c'est-à-dire cultivé sur brûlis. Issart-long désigne un terrain (Issart ou Essarts) dont on a arraché les arbres et les épines pour le défricher. Dans le compoix de 1631, d'autres noms de sites qui se répètent sont aussi les témoins durables de défrichements : les Rompudes au Mazel, l'Issartas et l'Issartou au Mazel, la rompude et l'Issart del Moulinio à Vernagues.

Le nom d'Artigues est connu par un texte à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Ses habitants reconnaissent au seigneur Raymond de Barre, le 7 octobre

1288, le mas de Pomaret qui est dans la paroisse de Saint-Laurent avec le mas du Bousquet, avec le mas de Nozières et avec le Valat de Vernet. La redevance annuelle s'élevait à quatre deniers melgoriens.

La monnaie melgorienne ou monnaie de Mauguio dont il est fait mention dans l'acte mériterait plutôt l'épithète « montpelliéraine » en raison de l'importance de la place de Montpellier dans le commerce de l'Occident méditerranéen au Moyen Âge. Sans doute les évêques du Gévaudan avaient-ils leurs monnaies particulières ; elle n'est pas représentée dans une petite cachette de monnaie féodale placée dans la grotte du ravin de Baumoleïro, entre l'Hospitalet et Terre-Rouge qui contenait 94 piécettes en argent.

La cachette qui paraît remonter au début du XIII<sup>e</sup> siècle, se composait en majorité de monnaies melgoriennes (86). Viennent ensuite 7 monnaies de Raymond VI, comte de Toulouse et marquis de Provence (1195 - 1222) et une monnaie d'Alphonse II, roi d'Aragon, comte de Provence (1162 - 1196).



Portrait de l'évêque de Mende



La seigneurie de Barre appartient à la famille de ce nom de 1058 à 1425, dont les armes étaient « d'argent à deux fasces de gueules ».

Dans les premiers siècles, il est impossible d'établir une filiation suivie. Nous savons cependant que Genton de Barre prit part à la première croisade, en 1096, sous la bannière de Raymond IV de Saint-Gilles, comte de Toulouse, et qu'à leurs tours Gin et Macé de Barre, en 1190 - 1191, participèrent à la troisième croisade.



**Blason de la Maison de Barre des Cévennes**

La fréquence de la monnaie raimondine dans la cachette de la grotte de l'Hospitalet s'explique tant par l'étendue des fiefs que par la puissance de la maison de Toulouse. De même la présence d'un denier d'Aragon se justifie par l'extension en Gévaudan des domaines de cette famille.

L'absence de toute pièce des évêques de Mende ou du Puy semblerait indiquer que le possesseur de ce petit trésor se rendait de la plaine languedocienne à la montagne et qu'un accident de route l'avait empêché de venir reprendre son bien. Sans doute serait-il trop facile d'épiloguer sur les causes possibles du dépôt d'une somme d'argent en ce lieu retiré.

À la suite du rattachement du Languedoc au domaine royal (1229), la propagation des monnaies royales capétiennes marche de pair avec les progrès réels du pouvoir monarchique : après la prohibition de la monnaie melgorienne par le roi en 1625, le sénéchal de Beaucaire, deux ans plus tard, avait fait ouvrir au château de Barre un bureau de change bien pourvu en monnaie

tournois. Néanmoins, la reconnaissance des habitants d'Artigues, en 1288, montre qu'au temps de Philippe le Bel les deniers melgoriens étaient encore en usage.

Au début du XIV<sup>e</sup> siècle, en 1305, Raymond, Bernard et autre Bernard, fils de Pierre de Barre, coseigneurs de Barre, furent convoqués à Montpellier par le roi Philippe le Bel au sujet de son différend avec le pape Boniface VIII.

Le 3 février 1307, à la suite d'enquêtes et de procès, fut conclu entre le roi de France et l'Evêque de Mende l'acte de paréage dont la charte devait régler jusqu'en

1789 l'organisation administrative et judiciaire du Gévaudan. Ainsi, le roi et l'Evêque jouiraient d'une autorité exclusive dans leurs terres propres, tandis que la « terre commune » recevrait une organisation spéciale, le roi s'y associant l'Evêque dans l'exercice de la juridiction et du droit régalien. Au cours de l'enquête menée par une commission mixte, en août et septembre 1307, les représentants du roi et ceux de l'Evêque vinrent à Barre ; il faut croire que leurs décisions ne satisfaisaient pas Pierre, Raymond et Bernard, car ils firent opposition en 1308 au paréage. Dans des actes postérieurs eux ou leurs descendants font hommage à l'évêque dont ils préférèrent vraisemblablement la tutelle à celle du roi de France.

En 1360, Adhémar de Barre, chevalier, assista à la première réunion connue des Etats du Gévaudan qui comprenait les représentants qualifiés du clergé, de la noblesse et des communautés (principales villes et bourgs) du diocèse de Mende : 8 du clergé, 20 de la noblesse, 18 du tiers état, de sorte qu'il pouvait y avoir à la fois le seigneur de Barre et le député de Barre, lorsque venait son tour parmi les communautés d'entrer aux Etats.

En 1386, le noble et puissant seigneur Adhémar de Barre, qui a épousé Marquésie, est dit coseigneur de Barre, seigneur de Rousses, Saint-Laurent-de-Trèves, la plus grande partie de Vébron, baron d'Aleyrac, etc.

Adhémar vivait encore en 1397.

Martin de Barre, damoiseau, fils et héritier d'Adhémar, fait hommage à l'évêque de Mende Robert de Bosc, le 5 janvier 1404. En 1413 il est qualifié de seigneur de Barre, Vébron, Rousses, le Canourgue, Saint-Laurent-de-Trèves. Celui qui dut être son fils, Eustache de Barre, époux de Delphine de Rochemure, paraît pour la première fois dans un acte d'avril 1424 : on a voulu voir dans ce personnage le dernier mâle de la première famille seigneuriale de Barre. En tout cas, le 3 juillet 1427, Louis de Taulignan est en possession des seigneuries ayant appartenu aux précédents ; il est le fondateur de la deuxième maison de Barre.

Nous verrons dans un article suivant son histoire et celle de ses successeurs.



**Guillaume Durand, Evêque de Mende  
1230-1296**

## Idée gourmande

### Foie gras de Fafou

#### **Ingrédient**

250 gr de foie de volailles  
180 gr de beurre  
Sel & Poivre  
Armagnac ou Porto

#### **Préparation**

Cuire les foies de volailles à point dans du vin blanc, entre 15 et 20 minutes,  
Mixer le tout et ajouter une cuillère à soupe d'armagnac ou autre,  
Ajuster l'assaisonnement,  
Verser dans une terrine ou réaliser un ballotin avec du film étirable,  
Mettre au réfrigérateur.



## Festivités

#### **Barre des Cévennes :**

- 9 février et 6 avril : Concours de belote du club Barrois à partir de 20h30 à la salle des fêtes

#### **Cassagnas :**

- 19 janvier : Galette des rois du comité des fêtes  
- 6 avril : loto et tombola du comité des fêtes à 21 h  
- 25 mai : soirée aligot

#### **La Salle Prunet :**

- 22 décembre : Spectacle et gouter de Noël des amies du Coustel et du Sistre  
- 9 février : Contes et Rencontres avec Nazilha CHAMOT et Hélène GUERS

#### **St Laurent de Trèves :**

- 19 février : Contes et Rencontres avec Nadine WALSH

#### **Rousses :**

- 8 décembre : Soirée fruits de mer au café de Pays la Ruche  
- 29 décembre : Loto du foyer rural à 20h30,  
- 31 décembre : Réveillon au café de Pays la Ruche, réservation au : 04 66 44 08 54

## Etat civil

#### **Décès**

- **Vébron** : Philippe PREDAN le 20 juillet 2012, Michel DELFORTRIE le 23 août 2012.

#### **Naissances**

- **Barre des Cévennes** : Nanouk VERNEAU-MARQUES le 16 juillet 2012  
- **Cassagnas** : Chloé OLIVERO le 10 octobre 2012

#### **Mariages**

- **Barre des Cévennes** : Solène BOURRELY et Anthony de FREITAS le 21 juillet 2012, Evanthia LEFEBRE et Frédéric BOISSIER le 1<sup>er</sup> septembre 2012

Nous tenons à signaler que le Dé Qué Sé Ditz est téléchargeable sur notre site internet :

[www.tarnon-mimente.fr](http://www.tarnon-mimente.fr)

La diffusion aux résidents permanents reste toujours assurée par nos soins.

Une remarque, une suggestion, un commentaire : n'hésitez pas à nous contacter soit par mail :

[tarnonmimente@wanadoo.fr](mailto:tarnonmimente@wanadoo.fr)

soit par écrit :

Mairie 48400 St Julien d'Arpaon  
ou directement au 04 66 94 05 08



#### **Ont participé à la réalisation et à la rédaction de ce numéro :**

Alain Argillier, Sylvie Chabrol, Solange Christin, Monique Fraissinet, Violaine Martin, Rémi Noël, Damien Roume, Nicole Teissier, Eliette Valat.

IPNS - Directeur de la publication : Henri Couderc  
Tirage à 1000 exemplaires